

1960 - 1979

20 ans de Moto-Cross aux Arcouasses



CIRCUIT DE
TULLY-VONGY

THONON

DIMANCHE
21
AVRIL
à 14 heures

MOTO CROSS

500^{CM³}

INTERNATIONAL

Participation:
SUÈDE → ANGLETERRE → ALLEMAGNE → U.S.A.
CANADA → ITALIE → AUSTRALIE → FRANCE

HISTORIQUE

Régional en 1960, National en 1961, Championnat de France en 1962, l'épreuve devient internationale en 1963.

Les trois premières éditions se déroulaient au mois d'août, mais dès la quatrième édition, l'épreuve a lieu au mois d'avril, devenant internationale.

Liste récapitulative de l'épreuve

1960 : Dimanche 28 août 1960 - 1^{ère} édition du Moto-Cross National de Thonon - Régional.

1961 : Dimanche 20 août 1961 - 2^{ème} édition - National.

1962 : Dimanche 12 août 1962 - 3^{ème} édition - Championnat de France.

1963 : Dimanche 21 avril 1963 - 4^{ème} édition - 1^{er} Moto-Cross International.

1964 : Dimanche 19 avril 1964 - 5^{ème} édition - 2^{ème} Moto-Cross International.

1965 : Dimanche 11 avril 1965 - 6^{ème} édition - 3^{ème} Moto-Cross International.

1966 : Dimanche 17 avril 1966 - 7^{ème} édition - 7^{ème} Moto-Cross International.

En 1966, il semble que la chronologie établie depuis le début de l'épreuve soit devenue la règle. Alors qu'en 1965 se déroulait le 3^{ème} Moto-Cross International de Thonon, l'édition de 1966 s'est transformée en 7^{ème} Moto-Cross International de Thonon.

1967 : Dimanche 23 avril 1967 - 8^{ème} Moto-Cross International.

1968 : Dimanche 7 avril 1968 - 9^{ème} Moto-Cross International.

1969 : Aucun document !!

1970 : Dimanche 12 avril 1970 - 11^{ème} Moto-Cross International.

1971 : Dimanche 18 avril 1971 - 12^{ème} Moto-Cross International.

1972 : Dimanche 16 avril 1972 - 13^{ème} Moto-Cross International.

1973 : Dimanche 13 mai 1973 - 14^{ème} Moto-Cross International.

1974 : Dimanche 28 avril 1974 - 15^{ème} Moto-Cross International.

1975 : Dimanche 27 avril 1975 - 16^{ème} Moto-Cross - Championnat de Ligue
" Dauphiné - Savoie " - (L' édition perd son statut " International ")

1976 : Dimanche 2 mai 1976 - Moto-Cross de Thonon - Championnat de France &
Championnat de Ligue.

1977 : Aucun document !!

1978 : Dimanche 16 avril 1978 - Moto-Cross de Thonon. (Apparition des sides-cars).

En 1976 et 1978, le numéro de l'édition ne figure plus sur les affiches.

1979 : Dimanche 6 mai 1979 - 19^{ème} et dernier Moto-Cross de Thonon.

De 1960 à 1974, organisé avec le concours du " Moto-Club du Mont-Blanc "

De 1975 à 1979, organisé avec le concours du " Moto-Club du Léman "



HISTORIQUE

Géographiquement, il est fort probable que les arcouasses, proches de l'agglomération Thononaise, avaient tous les atouts d'un terrain favorable à la compétition motocycliste. Sans plus d'informations précises et connues à ce jour, cet endroit du bord de la Dranse entre Tully et Vongy, fut choisi comme « arène » naturelle du Moto-Cross de Thonon, entre 1960 et 1979.



Une équipe dévouée et passionnée de sports mécaniques, dont certains étaient membres du comité des fêtes de Thonon, s'est alors créée. On y trouvait, entre autres, Messieurs Paul Deville, René Bouvet, Marius Baud, Maurice Delerce, Max Molliet, Jo Monnery, ou encore Louis Deleard.

L'idée de lancer un Moto-Cross avait alors germé. Ces amateurs se sont lancés, non pas comme des professionnels d'aujourd'hui, mais comme des adultes fourmillant de rêves d'adolescents, conscient de mettre tout les atouts à leur disposition pour mener cette fête de la moto à son terme.

Ils s'entourèrent des conseils expérimentés du Moto-Club Du Mont-Blanc en la personne de son président, Monsieur Roger Landrison, qui oeuvra notamment pour faire venir les concurrents étrangers, comme les américains dans le département.

Ils firent un gros travail de préparation en allant voir en amont comment fonctionnait le Moto-Cross de Frangy qui était très important localement.

Les réunions se tenaient Chez Paul Deville, au « Café du Soleil » jusqu'en 1965, puis dans le même établissement rebaptisé « L'Hôtel du Soleil ». Selon les témoignages de Jean Deville, fils, ces soirées étaient tout, sauf tristes !

Le travail se faisait dans une « ambiance festive et bien vivante ... et ... ça se terminait bien ». « Ceux d'Annecy » s'occupaient du règlement et de la sécurité, tandis que « Ceux de Thonon » géraient le reste. Selon Jean Deville, il y avait des discussions pleines d'arguments, mais « jamais d'accros », et l'esprit était bon enfant ».



Et Jean Deville d'ajouter : « Avec l'Internationalisation de la course, tout est devenu plus sérieux »

HISTORIQUE



Denis, un Tullierand se souvient du « Casse-croûte » de ceux du comité des fêtes de Thonon, le Dimanche matin avant l'épreuve, chez sa grand-mère, « La Génie »..

Jean Deville se souvient de l'hébergement des concurrents internationaux à « L'hotel du Soleil », ou « Chez Lamy ». Beaucoup de ces jeunes gens, qui étaient de véritables pointures en Europe et dans le monde entier, plantaient simplement leurs tentes près du stade de Vongy, quand d'autres dormaient sur le toit de leur voiture, ou dans leurs caravanes.



Sur le premier parcours, proche des vignes de Tully en 1960



De haut en bas, quelques " figures " :

Messieurs Paul Derville, Max Molliet,
Roger Landrion, Louis Deleard, Paul Floret.

DOCUMENTS OFFICIELS



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Mairie de Thonon-les-Bains

(Haute-Savoie)



EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRÊTES DU MAIRE

Règlementation de la circulation
à l'occasion du MOTO-CROSS
du 21 Avril 1963

ARRÊTE DU 16 AVRIL 1963

Nous, Maire de la Ville
de THONON-les-BAINS

Vu le Code de l'Administration Communale,
Considérant qu'il importe, dans l'intérêt du bon ordre, de la
commodité et de la sécurité de la circulation, de réglementer la cir-
culation des véhicules à l'occasion du MOTO-CROSS du 21 avril.

ARRÊTONS :

Art. 1er : Le dimanche 21 Avril de 12 à 19 Heures, la circulation de
véhicules est interdite sur le C.V.O. n° 28 de Tully à Vongy, ainsi
que Chemin des Crêts et Chemin des Amoureux.

Art. 2 : Le même jour et aux mêmes heures, la circulation des véhi-
cles est autorisée aux seuls véhicules se rendant au circuit du MO-
CROSS par les voies précitées.

Art. 3 : M. le Capitaine de Gendarmerie et M. le Commissaire de Poli-
sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent
arrêté.

Pour ampliation,
Pr le Maire,
L'Adjoint,

Fait à THONON, le 16 Avril 1963
Le Maire,
G. PIANTA



VU, pour exécution
THONON, le 17 AVR. 1963
Le Sous-Préfet



Arrêté municipal du 16 Avril 1963 relatif au 1^{er} Moto-Cross International de Thonon.
(Archives Municipales de Thonon-les-Bains)

DOCUMENTS OFFICIELS

NUMÉRO D'ORDRE	ARRÊTÉS
5560	<p style="text-align: center;"><u>Arrêté du 20 avril 1967</u></p> <p>Règlementation de la circulation à l'occasion de Moto-Cross du 23 avril 1967</p> <p style="text-align: right;">Nous, Maire de la Ville de Thonon-les-Bains,</p> <p style="text-align: center;">Vu le Code d'Administration Communale et notamment les articles 96, 97 et 98, Considérant qu'il importe de réglementer la circulation à l'occasion de la manifestation sportive du 23 avril 1967 (Moto-Cross),</p> <p style="text-align: center;">Arrêtons :</p> <p>Art. 1er - La circulation de tous les véhicules est interdite le dimanche 23 avril 1967 de 12 h à 19 h sur la voie communale N°5 de la sortie du hameau de Tully jusqu'à l'entrée du hameau de Vongy ainsi que sur la voie communale N°97 sur les Cistes et la voie communale N°96 Chemin des Amoureux -</p> <p>Art. 2 - M. le Commissaire Central de Police, M. l'Ingénieur Municipal, M. le Secrétaire Général de la Mairie sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté -</p> <p style="text-align: right;">Fait à Thonon-les-Bains, le 20 avril 1967. Le Maire,</p> <p style="font-size: small; margin-top: 10px;">Vu pour exécution Thonon le 20 avril 1967 M. le Maire M. le Secrétaire Général M. le Secrétaire en Chef - Signé : Vignard</p>

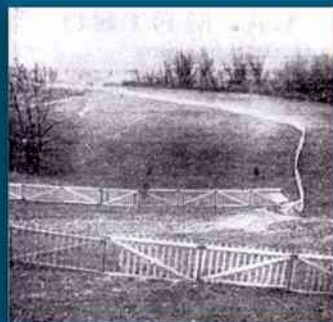
Arrêté municipal du 20 Avril 1967 relatif au 6^{ème} Moto-Cross International de Thonon.
(Archives Municipales de Thonon-les-Bains)



Sur le terrain se cotoient les " chargés de la sécurité " et le vigneron André Marchat.

<p>MOTO-CROSS</p> <p style="font-size: 2em; font-weight: bold; color: blue;">P</p> <p>comité des fêtes -thonon-les-bains</p>	<p style="font-size: small;">VILLE DE THONON-LES-BAINS</p> <p style="font-size: small;">LE COMITÉ MUNICIPAL, DES FÊTES LE MOTO-CLUB DU MONT-BLANC</p> <p style="font-size: small;">vous prient de vouloir bien honorer de votre présence</p> <p style="font-weight: bold; text-align: center;">Le Moto-Cross International</p> <p style="font-size: x-small;">Ipi se déroulera à Thonon-les-Bains, Terrain des Ancoisses (Tully-Vongy), le Dimanche 11 Avril 1965 des 14 heures</p>
---	---

Invitations officielles " VIP "
Moto-Cross International du 11 Avril 1965.
(Archives Municipales de Thonon-les-Bains)



1 km de barrières installées pour le 1^{er} Moto-Cross International du 21 Avril 1963.

PLANS

Liste des engagés et numéros des dossards

VILLE DE THONON

DIMANCHE 28 AOUT 1960

à partir de 14 heures

CATÉGORIE 250 CM3

ALPETTAZ (St-Rémy) ... 20	BLANCHET (St-Alban) ... 26
SERVIET (Frangy) ... 21	BOGUET (Pony) ... 27
TABARDEL (Valence) ... 22	PECCOUX (Amney) ... 28
MACCARI (Valence) ... 23	SIMONETTI (Decines) ... 29
VIGNON (Romans) ... 24	DANIEL (Léman) ... 30
FESCHET (Privas) ... 25	

CATÉGORIE 500 CM3

MANGIAGLI (Valence) ... 31	ZANINOTTI (Vouite) ... 35
CHAPOY (Beynost) ... 32	FAURITE (Romans) ... 36
DREVET (Rillieux) ... 33	ANDRÉ (Léman) ... 37
LESPINAT (La Vouite) ... 34	DANIEL (Léman) ... 30

Premier Moto-Cross

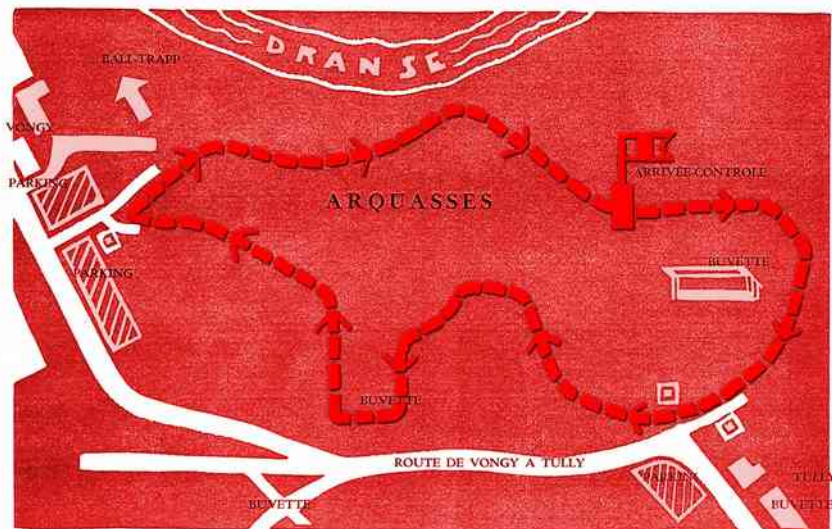
organisé par le Comité des Fêtes
sous le patronage du Dauphiné Libéré

sur le Circuit de Vongy-Tully
Les Arquasses

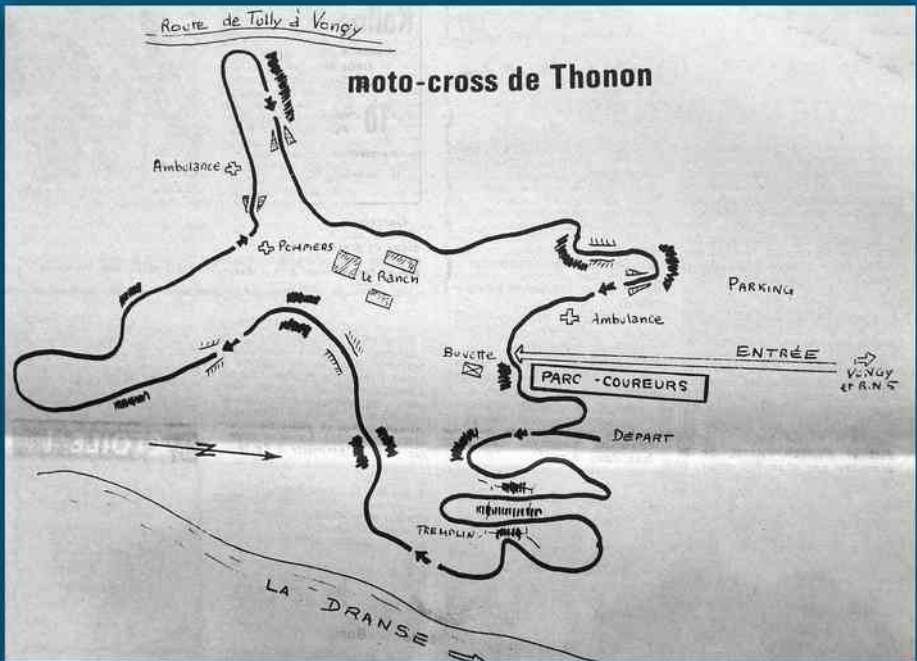


Programme officiel du premier Moto-Cross de Thonon-les-Bains en 1960.
Document couleur recto-verso avec plan.
(Archives Municipales de Thonon-les-Bains)

Le parcours du Premier Moto-Cross de Thonon

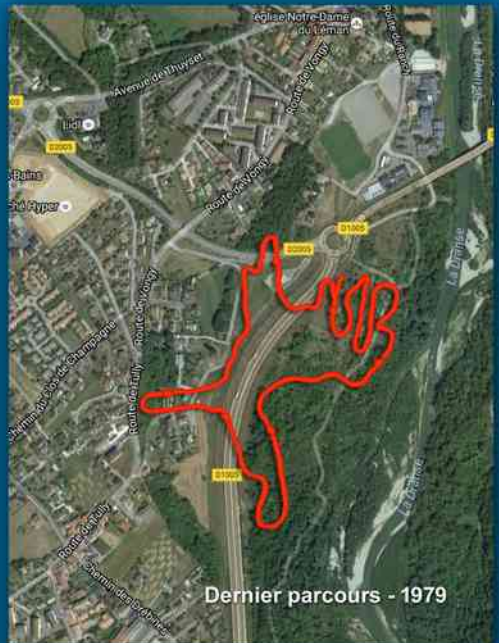
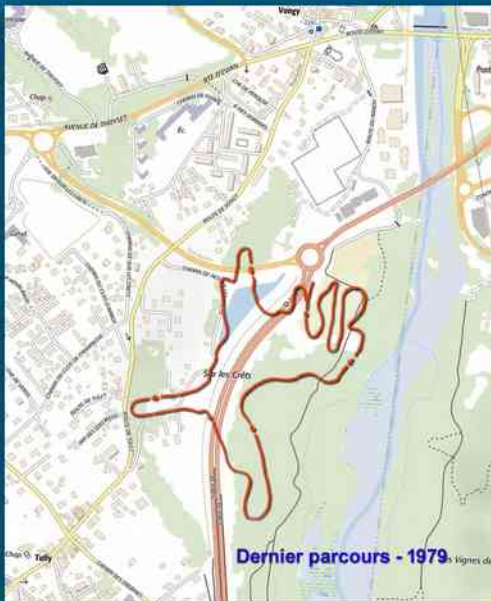


PLANS



Plan du 19ème et dernier Moto-Cross en 1979. (*Messenger* - Mai 1979)

Ci-dessous : implantation du parcours sur plan cadastral IGN © et vue aérienne "Google" ©



Un Thononais au Moto-cross international du 21 avril

1 avril : MOTO-CROSS INTERNATIONAL sur le terrain des Arcouasses



Le président du Moto-Club du Mont-Blanc, parcourt le terrain de Arcouasses, en compagnie des membres du Comité des fêtes et des instigateurs de cette manifestation.

Le 21 avril, tous les amateurs de sports mécaniques et en particulier tous de moto-cross, se donneront rendez-vous à Tully-Vaoux, sur le terrain des Arcouasses, pour assister à une rencontre qui promet d'être intéressante. La participation de Français, allemands, autrichiens, italiens, français, et de la lutte sera certainement un Thononais... à la première course, organisée par le Moto-Club du Mont-Blanc, sur la belle piste des Arcouasses, qui donne toute satisfaction grâce au travail effectué par une équipe avec au premier lieu et son adjoint, Joël Besson et Jean-Marie Besson, les virages, les bosses, les virages, tout ce qui constitue un itinéraire idéal tout terrain.

Impression générale ? Excellente.

Francis Roch, dont ce sera la première course, s'entraîne durement sur la piste des Arcouasses

Francis Roch à l'entraînement.

(Dauphiné du 19 Avril 1963 - Archives Municipales)



Max Mollet, promoteur des sports mécaniques à Thonon (Vu par Aléo).

AUJOURD'HUI, MOTO-CROSS DE THONON



Élaboré au syndicat de l'époque ne semble pas être réalisé... par plus d'ailleurs, que ne guérit, dont on connaît l'acteur qu'il même en faveur des sports mécaniques à Thonon : Mariaus Baud, Max Mollet, René Besson et Maurice Delor.

Boucherie Jacquet
19 Avril

de tous les
Taverne dans
des cotisations
une petite so-

on aujourd'hui
de Pierre, Grand
jeux, dont
35 ans.

Caricatures parues dans le Dauphiné du 16 Avril 1963 - (Archives Municipales)



PRESSE

1^{er} Grand Moto-Cross International de Thonon-les-Bains.

Compte-rendu du 23 Avril 1963. (*Dauphiné Libéré - Archives Municipales*).

Cet article est un petit bijou ! Il ne s'agit pas là d'un simple compte-rendu, mais il décrit l'épreuve et son environnement d'une manière littéraire, le tout teinté d'humour et de poésie. La description d'une précision redoutable, en est presque cinématographique.

Pas de vent, pas de bise, pas de pluie, pas de poussière... mais tout de même un peu de boue, tout juste née du dernier arrosage, et vite séchée.

Et pas de soleil ? Si, quelques rayons.

Dans une épreuve de moto-cross, il est de rigueur d'en jeter.

Et pas de vent du tout ? Si : celui de la vitesse.

Une nouvelle fois, le circuit des Arcouasses a fait l'unanimité des concurrents et des spectateurs. Organisation parfaite. Sécurité totale pour le public. Service d'ordre impeccable. Et décor sans pareil « *sauf au Far-West* », bien sûr, et que chacun retrouve avec plaisir. Les parkings eux-mêmes ont une ampleur dont un western s'accommoderait pour y filmer l'attaque de la diligence. Si bien qu'il restait encore des places disponibles... Mais n'était-on pas allé garer jusque sur la route de Ripaille ?.. et bien ailleurs encore ?

Au micro, abondamment tenu, le speaker annonça la victoire, dans la première manche des 250 cm³, du Romanais Vignon. « *Bravo pour ce vainqueur !* » lança-t-il.

Puis il ajoute : « *Il a été trouvé un porte-monnaie. Le perdant peut le réclamer* ».

Du même speaker, lors de la présentation des concurrents, en catégorie 500 cm³ :

« *Et voilà le numéro quinze : Chapot. Chapeau !* »

C'est beau l'éloquence, quand elle est pratiquée aussi brièvement...

Virtuosités incessantes, un peu lassantes par leur répétition même, mais dont les vrais mordus et même les profanes ne se lassèrent pas. Parmi les sensations du circuit, le « tremplin » au sommet de la première côte après la ligne de départ, où les concurrents avaient l'air, vus d'en bas, de jouer à saute-mouton. Et aussi la butte, point culminant, d'où les machines s'envolaient comme d'une rampe de lancement, pour disparaître dans un nuage et ensuite plonger shuss au long du ravin.

Le Thononais Roch, déjà un peu vétéran, faisait ses débuts dans un sport qui s'accommode mieux, de la témérité de la jeunesse. Il n'eut que plus de mérite à se mettre dans le bain et à s'y mettre avec brio puisque, dans la première manche qu'il disputa il se classa à la onzième place, laissant cinq concurrents derrière lui, dont deux, il est vrai, avaient raté le départ.

Par la suite, il fit dixième, puis douzième au classement général, ce qui est mieux que pas mal quand on sait en compagnie de quels gaillards il se trouvait.

Pas de pépins pas d'incidents, pas d'anicroches, pas même de ratés dans les moteurs qui tournaient rond comme des moulins... Le docteur Achard avait son sourire des jours (de fête) où tout va bien. Ce circuit des Arcouasses, s'il n'existait pas, il faudrait l'inventer.

Organisation parfaite, nous l'avons dit. Rien n'avait été laissé au hasard.

Au ranch, une équipe de secouristes de la Croix-Rouge Française attendait le client : il ne vint pas. Ah, si ! en fin d'après-midi, un contrôleur suisse fut pris de malaise.

PRESSE

Il fallait voir comme il fut promptement entouré, étendu sur le lit du shérif, dans le saloon (car le poste de secours était installé dans le ranch), et vite réconforté. Un second poste était situé à Tully, chez Decroux. Là, R.A.S...

La gendarmerie était, comme il se doit, à pied d'œuvre, tout au long de la toute et du circuit, où, à l'aide d'appareils PRC 10 et ER 38, elle pouvait, en cas de besoin, être renseignée sur tout incident, pendant la course.

Le capitaine Nicolaon, de Thonon, représentait le commandant Rigaux, du groupement de gendarmerie de la Haute Savoie, empêché.

Les agents du commissariat de police furent également mis à contribution, en particulier pour faire garer correctement les véhicules sur le terrain des Arcouasses. En l'absence de bandes blanches, ce n'était pas facile. « *Tout se passe bien, pourvu que ça dure* », dit le commissaire de police Guévin, quant il vit plusieurs centaines de voitures alignées près de l'entée. Et un agent d'ajouter : « *C'est à la sortie que ce sera spectaculaire...* »

Les hommes du Centre de Secours étaient là, eux aussi, avec pompes et citernes. En fait de feu, il n'y en eut que dans les gosiers des spectateurs, lesquels trouvaient, au bar du saloon, de quoi éteindre leur soif, en même temps qu'ils redécouvraient ce cadre typiquement « Far-West », cher à Maurice Blanc et à son équipe.

Les caissiers avaient, eux aussi, leur P.C. installé dans le garage du syndic de Vongy, qui avait tout mis en œuvre pour que les encaisseurs jouissent du maximum de bien-être.

Il y avait même, sur une table, un litre et plusieurs verres. Pour nous donner du cœur à l'ouvrage, commençons par faire connaissance avec le contenu de cette bouteille.

« *Eh !, syndic junior va demander un tire-bouchon à ta mère !* » dit le chef sur un ton de commandement. Sitôt dit, sitôt fait... On remplit les verres et ... hop ! Horreur ! Et le gosse de préciser : Mon papa a mis un peu de café dans la bouteille, puis a versé de l'eau ... et il a dit : « *il y en a qui vont encore se laisser prendre...* »

Tous ont bien encaissé (c'est dans leurs attributions), mais gare à la vengeance !

Rencontrée chez Paul Deville, une figure thononaise bien sympathique, dont les mots font le tour des salons : « *Ah ! Ah !* » s'écria-t-il d'une voix de stentor :

« *Alors, comme ça vous allez vous « arcouassiser* ! »

Pour clôturer cette petite série d'échos, signalons la rapidité des contrôleurs de la course qui, en peu de temps, étaient en mesure de fournir à la presse plusieurs exemplaires des résultats, dactylographiés.

Bravo et merci !

THONON-LES-BAINS, DIMANCHE 21 AVRIL dès 14 heures,
sur le sensationnel circuit des ARCOUASSES

1^{er} MOTO-CROSS INTERNATIONAL

SUEDE — ANGLETERRE — U.S.A. — ITALIE
ALLEMAGNE — CANADA — FRANCE

Extraordinaire visibilité sur tout le circuit !

Parking
assuré

1998

PHOTOS



Début des années 60 : Buvette, circulation et bouquet du vainqueur.



1
9
6
7



PHOTOS



23 avril 1967 - Départ du 8^{ème} Moto-Cross International.



Spectaculaire envol près du Ranch.



6 mai 1979 - Départ du dernier Moto-Cross.

UN COUREUR LOCAL : MAX ROCH

Max roch est né en 1949.

Son Père, Francis, qui aime la mécanique, commence le sport mécanique à l'âge de 45 ans, et c'est naturellement qu'il donne « le virus » à son fils.

Tout jeune, Max accompagne son père sur les circuits de Moto-Cross, et quand il atteint sa seizième année, il débute en course sur sa première moto, une « Triumph 200 » modifiée pour le cross.

En 1966, lors du Moto-Cross de Frangy, il termine à la deuxième place sur une « Husqvarna 250 », sa marque de prédilection qui le suit encore aujourd'hui. Il participe pour la première fois au 7^{ème} Moto-Cross International de Thonon.

L'année 1967 est selon ses dires « néfaste », « je ne roulais pas bien... peut-être était-ce dû au changement de moto ... ». Il court alors sur une moto « CZ 250 ».

Sur le circuit des Arcouasses, Max concourt de 1966 à 1978, et il gagne 4 courses, en 1969, 1970, 1973 et 1974.

Ce pilote, se classe parmi les 15 meilleurs compétiteurs français entre 1968 et 1974.



Vainqueur en 1969.



1970 : remise des bouquets.



Vainqueur en 1970 devant R. Alpettaz.

LES ARCOUASSES EN 2017



LES ARCOUASSES EN 1967



" 1960 - 1979 : 20 ans de Moto-Cross aux Arcouasses "

a été réalisé dans le cadre des Journées du Patrimoine 2017

par

L'Association des Tullierands

Espace Tully - Avenue des abattoirs - 74200 Thonon-les-Bains

La documentation ainsi que toutes les photographies sont la propriété des membres de l'Association, mais également des Archives Municipales de Thonon-les-Bains, du Messenger, et de Messieurs Jean Deville et Max Roch.



Le Messenger.fr



Archives Municipales



www.asso-tully.fr
lestullierands@gmail.com